

Montreuil,
le vendredi 23 février 2024

Émetteur : Catherine Amico, Consultante/formatrice pour l'Institut 4.10 - @mail : DO-RelationClient@institutquatredix.fr, Driss Alem, chef de projet formation pour l'UcanSS - @mail : formation@ucanSS.fr

Objet : PREM'SS 2024 (Préparation aux Essentiels des Métiers de la Sécurité Sociale)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du process d'intégration des nouveaux salariés, la formation PREM'SS a été conçue, dans ses objectifs et ses contenus, en articulation avec la formation obligatoire Pass.

Cette formation permet entre autres de :

- Situer son positionnement et son rôle dans la chaîne de production de l'organisme, et de mesurer sa contribution à l'atteinte des objectifs du service, et de l'organisme.
- Intégrer les enjeux et la démarche de la maîtrise des risques dans l'exercice de ses activités.
- Cerner les enjeux de la relation de service, et contribuer à l'efficacité du service rendu aux usagers.
- Comprendre et utiliser les techniques de la communication pour faciliter sa coopération au sein du collectif de travail.

A noter que cette formation est accessible à tout salarié nouvellement recruté dans l'Institution qu'il soit :

- Inscrit dans un des parcours certifiants, le CQP Gestionnaire Conseil (CQP CG) et le CQP Conseiller Offres de Services (CQP COS) ;
- Non engagé dans un parcours de formation métier certifiant.

ORGANISATION DES FORMATIONS :

Le tarif du parcours complet est de **871 €** par salarié (inter).

Pour un groupe intra, son coût est de 6 712 €.

Il est éligible à une prise en charge sur les fonds du plan à hauteur de 30 %.

2024: Modalités de prise en charge

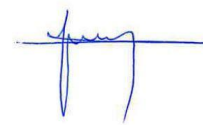
Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2024 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant : [ICI](#)

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut.4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Benoît Eymery

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Architecture de la formation
- Annexe 2 - Conditions de réussite - Acteurs
- Annexe 3 - Spécifications techniques
- Annexe 4 - Objectifs des modules
- Annexe 5 - Coût de la formation et prise en charge par module